ANNEXE INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES HABITABLE 2021-2024

Coupe de la Rague– Coupe CYYCCIT
10 MARS 2024 – MANDELIEU

International Sporting Club de la Rague

Cette régate entre dans le cadre du challenge CYYCCIT

COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement à l'entrée du Club House ; ils seront également mis en ligne à l'adresse **:**

Le PC course est situé au club ISCR à la Rague téléphone : **06.26.45.23.13**
Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF **77**.

SIGNAUX FAITS A TERRE

Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur **le quai (SUD-EST)** du port de la Rague
Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **20 minutes** après l'affaler de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

PROGRAMME DES COURSES

Dates des courses

Date	Classe
10/03/2024	OSIRIS habitable

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est **10h30**.

PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6
Groupes	BLANC	BLEU	ROSE	NOIR		ORANGE
	HN Net <= 14.5 *Toutes classes sauf R3 et L*	14.5 < HN Net <= 21.5 *Toutes classes sauf R3 et L*	21.5 < HN NET *Toutes classes sauf R3 et L*	R3 et L *(Bateaux de régate à déplacement léger)*	Multicoques	LOISIR

LES PARCOURS

Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée, ainsi que la longueur indicative des parcours.

Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera, sur le bateau comité le parcours à effectuer et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course). L'absence de pavillon D signifie qu'il n'y a pas de marque de dégagement.

MARQUES

A - Bouée cylindrique jaune mouillée dans le Sud-Est du port de la Rague
B – Balise La Vaquette
C - Bouée cylindrique jaune mouillée dans le Sud-Est du port de la Figueirette

Possibilité d'une bouée de dégagement (Bouée cylindrique blanche)

LE DEPART

La ligne de départ sera **Entre le mat du comité de course A TERRE OU EN MER arborant un pavillon orange et une bouée cylindrique jaune.**
Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF 77 L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a).
Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **5 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

L'ARRIVEE

Entre le comité de course **A TERRE OU EN MER** et la bouée d'arrivée, à franchir dans le sens du parcours

SYSTEME DE PENALITE

la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

L'heure limite pour le 1er bateau de chaque groupe pour finir est : 16 :00
pour les autres concurrents : **30 minutes après le 1er de la classe + le plus grand écart de rating du groupe.**

DEMANDES D'INSTRUCTION

Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **60 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située **dans les locaux de l'ISCR .** Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

CLASSEMENT

1 course doit être validée pour valider la compétition.
Aucune course n'est retirée

Le système de classement sera le système **HN/Osiris France**. La méthode de calcul est celle du temps compensé en temps sur distance, avec application du CVL. Le classement sera effectué par classe de handicap ou regroupement de classes.
Pour **les multicoques**, utilisation de la jauge multi 2000 et la méthode de calcul est celle du temps compensé en temps sur temps.
Pour le **groupe Loisir** la méthode de calcul est celle du temps compensé en temps sur distance, avec application du CVL si le type de bateau est référencé dans le guide hn 2024

REGLES DE SECURITE

Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
Toute survenance d'un accident en mer et/ou de sauvetage doit en priorité et avant toute autre intervention être signalée au CROSSMED TOULON - VHF Canal: 16 – Tel : 04.94.61.16.16

PRIX

Des prix seront distribués à chaque 1er de chaque groupe.

ARBITRES DESIGNES

Présidente du comité de course : marie Giaccone
Président du jury : Pierre Giaccone

ANNEXE PARCOURS

PARCOURS : distance 12.9 milles

DEPART – B(tribord) – C(bâbord) – B(bâbord) – A(tribord) – B(tribord) – C(bâbord) – B(bâbord) – ARRIVEE

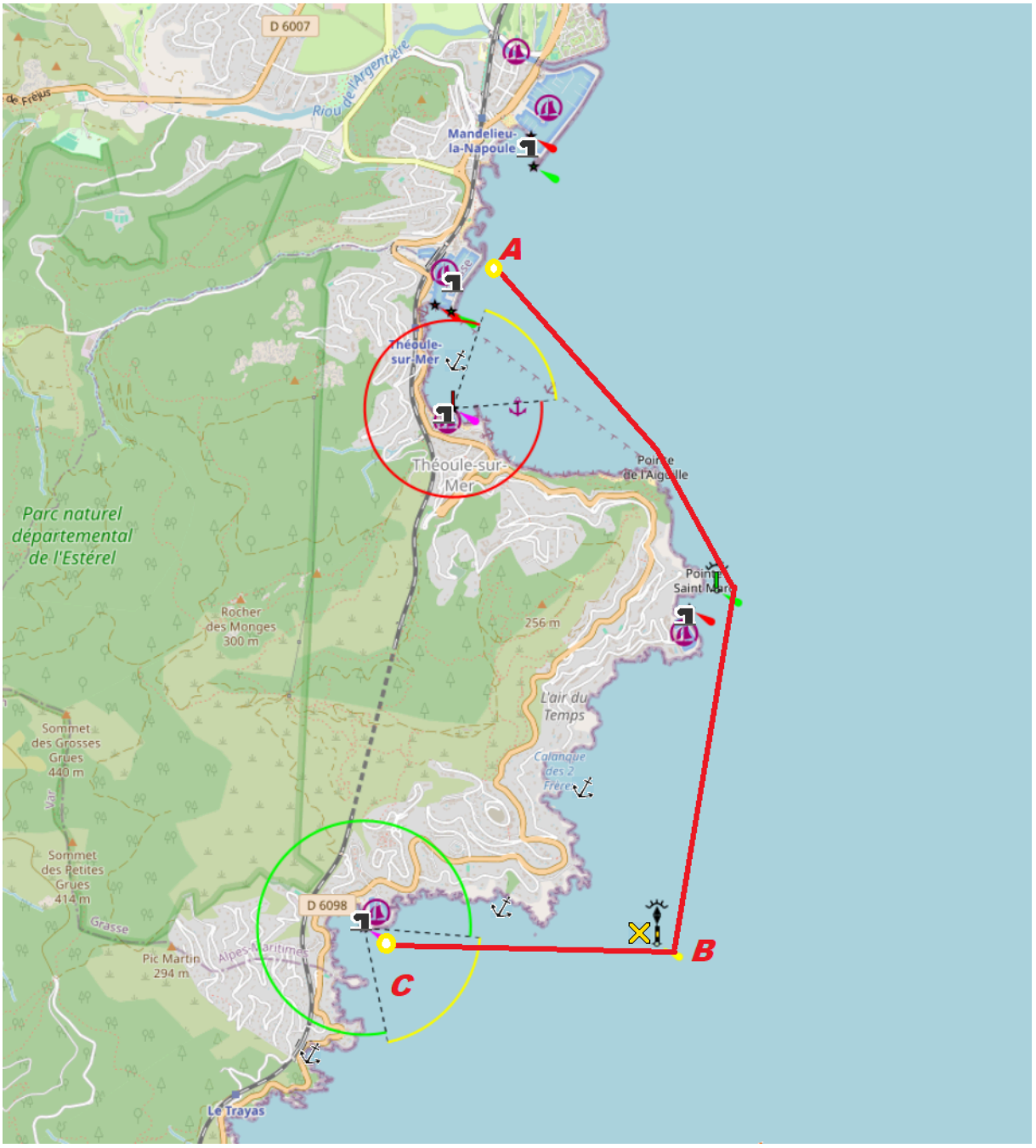
D 6007
Riou de l'Argentière
Mandelieu-la-Napoule
A
Théoule-sur-Mer
Théoule-sur-Mer
Pointe de l'Aiguille
Parc naturel départemental de l'Estérel
Pointe Saint Mare
Rocher des Monges 300 m
256 m
L'air du Temps
Calanque des 2 Frères
Sommet des Grosses Grues 440 m
Sommet des Petites Grues 414 m
D 6098
B
C
Pic Martin 294 m
Le Trayas